

09234

ROLE ET ACTIVITES DE LA SAED  
DANS LE DEVELOPPEMENT RURAL DES  
VALLEES DU FLEUVE SENEgal ET DE LA FALEME

( NOTE DE SYNTHESE )

# ROLE ET ACTIVITES DE LA SAED DANS LE DEVELOPPEMENT RURAL DES VALLEES DU FLEUVE SENEGAL ET DE LA FALEME

(NOTE DE SYNTHÈSE)

## 1. LE CADRE GÉOGRAPHIQUE

Le domaine d'intervention de la SAED couvre la totalité du bassin sénégalaïs du fleuve Sénégal et de son affluent la Falémé à partir du département de BAKEL.

Du socle précambrien des marches maliennes aux sédiments du delta, le fleuve imprime sur plus de 800 km sa ligne de vie dans le paysage sahélien.

On reconnaît généralement trois régions nettement différenciées par le climat, le relief, la géologie et l'hydrographie :

- la haute vallée de KIDIRA à BAKEL
- la moyenne vallée de BAKEL à DAGANA
- le delta de DAGANA à SAINT-LOUIS

Cette diversité géographique explicite le processus d'aménagement et de mise en valeur conduit depuis 1950 sur la rive gauche du fleuve Sénégal.

### 1.1. LES RESSOURCES EN EAU

Le fleuve Sénégal et ses affluents qui constituent la ressource principale du développement de la région est caractérisé par la forte variabilité des débits au cours de l'année et une grande irrégularité interannuelle des apports ; ce régime s'est détérioré depuis 1970 : le débit moyen à BAKEL passant de 700 m<sup>3</sup>/s pour la période de 1905 à 1970 à 415 m<sup>3</sup>/s de 1970 à 1984 avec, pour l'année 1983 un minimum jamais atteint jusqu'alors de 220 m<sup>3</sup>/s.

.../...

Dans la situation actuelle, les caractéristiques de la crue font que l'irrigation n'est possible sur l'ensemble de la vallée que d'août à octobre ; la réalisation des barrages de MANANTALI, qui régularisera le débit toute l'année, et de DIAMA qui évitera l'intrusion de l'eau de mer dans le delta permettra l'extension généralisée de l'irrigation toute l'année.

La régression de la pluviométrie enregistrée depuis 1970 rend aléatoire toutes les cultures pluviales qui sont pratiquement abandonnées dans le delta et la moyenne vallée où les précipitations annuelles de la dernière décennie furent inférieures à 230 mm.

## 1.2. LES SOLS

Les ressources en terres irrigables ont été recensées par l'étude SEDAGRI pour la FAO en 1973. Compte tenu de leur aptitude à l'irrigation les terres ont été classées sous des appellations, largement utilisées par les agriculteurs et reconnues par les pédologues (1) en fonction de leur texture définie par la teneur en argile (2) que nous résumons ci-dessous :

- les fondés, sols légers et perméables où la teneur en argile se situe entre 5 et 35% ; à vocation de polyculture ils peuvent néanmoins être rizicultivables lorsque les éléments fins (argile et limons) atteignent où dépassent 50 % ;

- les faux-hollaldés, sols intermédiaires relativement légers en surface mais devenant plus lourds dans la partie moyenne du profil ; leur teneur en argile se situe entre 40 et 50 % ; ils conviennent à toutes les cultures ;

- les hollaldés, ce sont des vertissols avec une teneur en argile toujours supérieure à 40 % et qui peut atteindre 80 % ; ils sont essentiellement rizicultivables.

.../...

(1) Cf. Rapport AG. DP/RAF/78/030 - FAO - ROME 1983, page 5

(2) La composition chimique de ces sols, exception faite pour les sols salins, s'est avérée sans variations notables.

- les lam-lam ou sols salés, particulièrement représentés dans le delta et, dans une moindre mesure, sur la moyenne vallée ils peuvent après lessivage convenir à la riziculture.

La répartition spatiale de ces divers types a été établie par l'OMVS (3) pour l'ensemble du bassin du Sénégal et les superficies aménageables furent identifiées par le "Groupement MANANTALI" (1977) en "Unités Naturelles d'Equipements" déterminées en fonction du relief, de l'aptitude des sols et des ressources hydrauliques. Au SENEGAL la superficie totale irrigable a été évaluée à 240 000 ha dont :

- 78 850 ha de sols fondés
- 76 150 ha de sols faux-hollaldés
- 85 000 ha de sols hollaldés.

Actuellement, les "grands périmètres" de la SAED sont en majorité sur les sols hollaldés alors que les "périmètres irrigués villageois" occupent des sols fondés ou semi-hollaldés.

## 2. LE CONTEXTE HISTORIQUE

Lorsqu'en 1965 la SAED fut créée pour aménager les terres du delta et en organiser la mise en valeur, elle inscrivait son objectif dans une suite déjà importante de tentatives de développement de l'agriculture irriguée par les eaux du Sénégal.

A la fin de la seconde guerre mondiale (4) l'administration française entreprit l'aménagement d'un périmètre irrigué destiné à la riziculture mécanisée dans le haut-delta (RICHARD-TOLL) et créait un organisme spécial, la Mission d'Aménagement du Sénégal (M.A.S.), dépendant du Service des Travaux Publics pour étudier des "Projets pour l'Aménagement du Fleuve Sénégal".

.../...

(3) Cf. Etude de M. JUTON et M. MUTSAAR (1971).

(4) Les premières cultures irriguées furent installées au confluent du Sénégal et de la Taouey en 1820 sur un site qui s'appelle maintenant RICHARD-TOLL.

Entre 1946 et 1960 furent aménagés 6 000 ha dont la gestion (de 1953 à 1960) était concédée à une société privée d'ingénierie : ORTAL. A l'indépendance la concession d'exploitation de la Société ORTAL fut dénoncée et une Société Nationale fut créée : la Société de Développement de la Riziculture au SÉNÉGAL (SDRS) qui reprit à son compte les aménagements et les installations afin de poursuivre l'exploitation jusqu'à sa dissolution en 1970 où elle fut remplacée par la Compagnie Sucrière Sénégalaise (C.S.S.) qui substitua la canne à sucre au riz sur le périmètre de RICHARD-TOLL.

Cependant dès 1960, la riziculture commençait à se développer dans le delta entre SAINT-LOUIS et RICHARD-TOLL sous l'égide d'un organisme administratif, l'Organisation Autonome du Delta (O.A.D.) à partir de cuvettes inondables endiguées et équipées d'ouvrages vannés permettant de laisser passer ou non les eaux de crue. La levée du riz se faisait avec les pluies d'hivernage et la crue assurait, par la suite, la submersion et la poursuite du cycle cultural. Mais dans ce système (dit d'aménagement primaire) l'absence de pluie ou une mauvaise crue ruine la culture qui reste ainsi fortement aléatoire.

Cependant des travaux d'endiguement furent entrepris en 1964 pour permettre une submersion contrôlée sur 30 000 ha de cuvettes.

Afin de mener à bien cette opération, la SAED (Société d'Aménagement et d'Exploitation du Delta) était créée en 1965 sous la forme d'un Etablissement Public à caractère industriel et commercial (Loi N°65.01 du 20.01.1965).

Les limites techniques des aménagements primaires étant vite apparues, la SAED entreprit d'améliorer le système par la construction de canaux à fond plat pour relier les cuvettes et de diguettes pour isoler les tranches de niveaux afin d'accélérer le remplissage des rizières et de cultiver des variétés adaptées aux différentes hauteurs d'eau. Cependant aucun des aléas naturels (pluies ou crue) n'est supprimé.

Le cycle de sécheresse, apparu à partir de 1968, a mis en évidence la fragilité du système et la construction de stations de pompage s'avèra nécessaire pour assurer le remplissage des rizières dès 1969, cette phase dite des "aménagements secondaires améliorés" conduisait inéluctablement vers la forme finale des "aménagements tertiaires" en maîtrise complète de l'eau affranchissant ainsi la production de la

pluviométrie. Cette reconversion amorcée en 1972 s'achevait avec la mise en service du périmètre de la vallée du LAMPSAR en 1981.

En dehors du delta, de timides et éphémères tentatives d'aménagement de cuvettes irrigables avaient été conduites par l'Organisation Autonome de la Vallée (O.A.V.) qui se voyait relayée en 1979 par la SAED à qui était confiée la charge de Société Régionale de Développement (Loi N°79.29 du 24.1.1979) pour les 4 Départements de la Vallée : DAGANA, PODOR, MATAM et BAKEL.

### 3. LE CADRE LEGISLATIF ET CONTRACTUEL

La loi 81.57 du 10 juillet 1981 portait dissolution de l'Etablissement Public et autorisait la création de la Société National SAED dont les statuts furent approuvés par le décret n°81-981 du 29 septembre 1981.

Ces nouvelles dispositions légales permettaient à la SAED d'obtenir du Gouvernement Sénégalais la signature d'une "Lettre de Mission" le 30 juillet 1981 définissant les engagements réciproques des deux parties pour une période de 3 ans courant du 1/07/1981 au 30/06/1984.

Au vu des résultats de cette période triennale, une seconde "Lettre de Mission" était signée le 28/12/1984 pour trois nouvelles années, du 1/07/1984 au 30/06/1987.

### 4. LE CONTEXTE STRUCTUREL

La réorganisation fondamentale de la structure est intervenue en octobre 1980 plaçant auprès de la Direction Générale cinq unité fonctionnelles d'appui technique ; de gestion (financière et administrative) et de planification et créant les instruments d'une décentralisation par la mise en place de 4 Délégations départementales et dotant les unités opérationnelles (périmètres) d'organes capables de gérer l'autonomie.

.../...

Enfin, définition précise d'une politique de désengagement par transfert progressif aux coopératives des activités commerciales et de gestion des moyens de production.

Les limites actuelles de ce transfert se situant au niveau du crédit de campagne nécessaire à l'acquisition des intrants tant que le Crédit Agricole ne sera pas institué.

Dans le domaine de la gestion des progrès importants ont été réalisés :

- la décentralisation de l'élaboration et du contrôle budgétaire : budget établi par les responsables même des centres de frais (directeurs des périmètres et des services centraux), suivi mensuel et rapport trimestriel de l'exécution budgétaire ;
- un accent particulier est mis sur le contrôle de gestion parallèlement à un programme de formation des gestionnaires
- une autonomie de gestion a été testée sur trois périmètres (LAMPSAR, DAGANA, NDOMBO-THIAGO) à partir du 1er juillet 1983 puis étendue à l'ensemble de la zone d'intervention de la SAED en juillet 1984. En même temps furent mis en place dans ces périmètres des conseils de gestion partaires SAED-PAYSANS.

.../...

## 5. DONNÉES STATISTIQUES

### 5.1. ÉVOLUTION DE LA MISE EN VALEUR

CAMPAGNES AGRICOLES	SURFACES AMENAGEES (HA)			SURFACES CULTIVEES (HA)			
	PRIMAIRE	IRRIGATION DIRIGEE		TOTAL AMENAGE	RIZ	TOMATE	MAIS SORGHO MARAI-CHAGE
		GRANDS PERIMETRES	PERIMET. VILLAG.				
1965-66	6 500			6 500	6 300		6 300
1966-67	9 500			9 500	9 300		9 300
1967-68	9 500			9 500	9 500		9 500
1968-69	9 500			9 500	8 800		8 800
1969-70	9 500			9 500	9 100	6	9 106
1970-71	10 000			10 000	10 000	13	10 013
1971-72	10 500	500		11 000	10 500	30	10 530
1972-73	10 000	1 000		11 000	10 400	77	10 477
1973-74	9 500	1 100		10 600	9 900	144	10 044
1974-75	7 500	1 250	20	8 770	8 400	650	9 050
1975-76	6 500	2 800	200	9 500	9 000	1 080	10 080
1976-77	4 500	6 600	400	11 500	9 200	880	10 080
1977-78	1 000	8 000	800	9 800	6 800	800	125
1978-79	200	8 900	1 400	10 500	8 900	900	670
1979-80	200	10 600	1 800	12 600	9 900	760	1 060
1980-81	200	11 825	3 545	15 370	9 980	645	950
1981-82		12 060	3 990	16 050	10 600	775	1 240
1982-83		13 115	5 365	18 480	13 820	1 170	1 930
1983-84		12 205	8 055	20 260	16 000	1 085	2 700
1984-85		11 390	10 380	21 770	17 000		19 785

NOTE : Pour la campagne agricole 1984-85 la superficie cultivée ne concerne que la riziculture d'hivernage ; les autres cultures sont en cours.

.../...

## 5.2. ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION

CAMPAGNES AGRICOLES	R I Z P A D D Y					TOMATE (T)	MAIS SORGHO (T)
	SURFACES RECOLTEE (HA)	PRODUCT. TOTALE (T)	RENDEMT. KG/HA	COMMER-CIALISATION A LA SAED	% COMMER-CIALISE		
1965.66	5 900	10 600	1 797	5 000	47	-	-
1966.67	7 500	15 000	2 000	8 500	57	-	-
1967.68	8 400	12 700	1 512	6 100	48	-	-
1968.69	800	800	1 000	500	62	-	-
1969.70	9 100	16 400	1 802	10 850	66	180	-
1970.71	7 100	5 000	704	4 500	90	390	-
1971.72	8 800	10 000	1 136	7 000	70	900	-
1972.73	6 600	6 000	909	2 500	43	1 500	-
1973.74	8 750	10 400	1 189	600	6	2 650	-
1974.75	8 400	19 100	2 274	8 000	42	8 900	-
1975.76	3 800	7 000	1 842	2 100	30	12 700	-
1976.77	5 800	20 200	3 483	7 900	39	17 600	-
1977.78	3 400	13 400	3 941	6 180	46	15 600	220
1978.79	7 600	27 000	3 553	12 380	46	11 000	1 470
1979.80	7 950	33 500	4 214	11 370	34	18 150	3 640
1980.81	7 940	32 800	4 131	9 575	29	13 100	2 350
1981.82	8 700	38 600	4 437	12 080	31	13 470	2 760
1982.83	12 400	54 300	4 379	18 930	35	21 600	3 520
1983.84	15 200	75 300	4 954	22 525	30	20 000	4 700

.../...

## 6. LA POLITIQUE PAYSANNE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Depuis 20 ans, la SAED a dû faire face à des mutations profondes tant en ce qui concerne la conception des aménagements qu'en ce qui concerne la société rurale. A une paysannerie peu ou pas préparée à la culture irriguée se sont substitués des riziculteurs compétents et à performances remarquables (cf. ci-avant).

Une politique paysanne cohérente avec cette évolution se devrait d'être pratiquée, elle fut mise en œuvre dès 1981 en s'appuyant sur trois principes :

- réajustement des méthodes et du personnel d'encadrement,
- formation des interlocuteurs paysans,
- désengagement progressif de la SAED en faveur des organisations paysannes et de l'initiative privée.

Concrètement cette volonté s'est traduite comme suit :

- dans le domaine de l'encadrement par la création du Centre National d'Application et de Perfectionnement aux Techniques de l'Irrigation (CNAPTI) qui, par un recyclage long du personnel admis

après sélection, permettra de substituer aux anciens "encadreurs" de formation sommaire et hétéroclite des "conseillers agricoles" dont l'approche des problèmes de développement est plus globale ;

- dans le domaine de la préparation des interlocuteurs paysans, l'accent a été mis sur l'alphabétisation fonctionnelle pour les responsables des "groupements de producteurs" et sur la formation à la gestion et à l'entretien du matériel d'irrigation (groupes moto-pompe) et agricole (ateliers de périmètres et conducteurs de tracteurs) ces actions sont soutenues par des "projets" du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de l'ONUDI;

- dans le domaine du désengagement, les fonctions d'approvisionnement et de commercialisation primaire ont été transférées aux "sections villageoises" et "groupements de producteurs" ; mais un pas important a été franchi en 1984 avec l'équipement de nouveaux périmètres (NIANGA, GUEDE, SALDE WALLA) en matériel agricole auto-géré à l'exemple de ce qui avait déjà été fait à NDOMBO-THIAGO en 1982.

Ainsi, à l'échéance de la seconde "Lettre de Mission" (30.06.1987) la SAED devrait consacrer l'essentiel de son activité à la planification rurale régionale, le suivi-développement, la mise en œuvre des investissements de l'Etat, la recherche-développement, le conseil agricole, la formation et le suivi analytique des coûts pour le pilotage de l'économie rurale.

## 7. OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

Pour les trois prochaines campagnes agricoles, les objectifs physiques assignés à la SAED sont les suivants :

	1985	1986	1987
Surfaces aménagées (ha)	24 859	28 769	33 029
Surfaces exploitées (ha)	28 575	38 810	45 000
dont riziculture (ha)	22 550	31 245	36 000

### Production espérée (T)

- Riz paddy	103 000	148 000	170 000
- Tomate	30 000	34 500	40 000
- Maïs et sorgho	11 000	15 500	16 500

Ces objectifs s'inscrivent dans les premières perspectives stratégiques de l'après-barrage telles qu'elles ont été définies par le Conseil Interministériel du 8 novembre 1984.

En confirmant la SAED dans sa mission de Société Régionale de Développement Rural, le Conseil Interministériel arrêtait également les mesures propres à la doter des moyens lui permettant d'appliquer dans sa zone d'intervention les orientations de la "Nouvelle Politique Agricole" qui font une large référence à la mobilisation des ressources hydrauliques et à la responsabilisation paysanne dans le processus de production.

.../...

Les moyens financiers sont en partie assurés par les financements extérieurs internationaux (BIRD, FED, PNUD, UNICEF, ONUDI, BAD, BID) ou bilatéraux (CCCE, FAC, KFW, KOWEIT, HOLLANDE..) et nationaux (BNE) ; la SAED a également recours aux emprunts bancaires pour assurer l'exécution du programme agricole (approvisionnement en intrants des agriculteurs, préparation des sols et irrigation) et la commercialisation du paddy, elle assure ainsi une fonction de crédit qui sera reprise sous peu par la Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal au fur et à mesure de son implantation dans les Départements du Fleuve.

SAINT-LOUIS LE, 22 JANVIER 1985.

---

Plan d'action S.A.E.D. à Court terme  
(1984 - 1987)

Nom du projet

PODOR

FICHE SYNTHETIQUE DE PROJET (Les dépenses sont prévues en F. constants 1984)

Nature (1) Aménagement intermédiaire

Etat d'avancement  
des études (4) : APS - APD

Situation (2) Basse Vallée

études	travaux
Financement (5)	Intention
Bailleur de fonds	K F W
Priorité (6) 2	

Objectifs (3)

Production en culture attelée,  
sur 1 184 ha net  
- 592 ha rizicoles (double culture)  
- 592 ha en polyculture

Coût du projet : Investissements (7) 4 344 MF Fonctionnement : (8) 578 MF

- Caractéristiques de l'aménagement :  
5 UAI \* alimentés par canaux  
à régulation par l'aval, en tête.
- Stations de pompage :  
1 station pour chaque UAI

- Equipements divers :  
Réseau de drainage et station  
d'exhaure
- Suivi du projet :  
Oui, sur 4 ans

Années	1984/1985	1985/1986	1986/1987	Total
Programme d'aménagement				
- extensions				
- réhabilitation		Aménagement 200 ha	Aménagement 300 ha	
Dépenses infrastructures hydrauliques		1 000	1 500	2 500 MF
Suivi et fonctionnement		-	317	317 MF
Dépenses totales		1 000	1 817	2 817 MF

UAI = Unité Autonome d'Irrigation

(1) P.I.V., A.I. ou G.A. :

(4) Factibilité, APS ou APD

(2) Haute ou Moyenne Vallée,  
Basse Vallée ou Delta :

(5) Acquis, intention ou à  
rechercher

(3) Nature des cultures et quantités produites

(6) 1, 2, ou 3

(8) Base SAED, encadrement et entretien des  
équipements pendant 4 ans.

(7) : Infrastructures hydrauliques

FICHE SYNTHETIQUE DE PROJET (Les dépenses sont prévues en F. constants 1984)

Nature (1) Aménagement intermédiaire

Etat d'avancement  
des études (4) : APS - APD

Situation (2) Basse Vallée

Objectifs (3) Production en culture  
attelée sur 1 184 ha net

- 592 ha rizicoles
- 592 ha polyculture

Financement (5)

Bailleur de fonds

Intention

KFW

Priorité (6) 2

Coût du projet : Investissements (7) 4 344 MF Fonctionnement 578 MF

- Caractéristiques de l'aménagement :  
5 UAI alimentées par canaux à  
régulation par l'aval en tête

- Equipements divers :  
Réseau de drainage et  
station d'exhaure

- Stations de pompage :  
1 station pour chaque UAI

- Suivi du projet :  
Oui, sur 4 ans.

Années	1987/1988	1988/1989	1989/1990	Total
Programme d'aménagement - extensions - réhabilitation	Aménagement 684 ha (année 2)	entretien et suivi (année 3)	entretien et suivi (année 4)	
Dépenses infrastructures hydrauliques	1 544	-	-	-
Suivi et fonctionnement	87	87	87	261 MF
Dépenses totales	1 631	87	87	1 805 MF

(1) P.I.V., AI ou G.A.

(4) Factibilité, APS ou APD

(2) Haute ou Moyenne Vallée,  
Basse Vallée ou Delta :

(5) Acquis, intention ou à  
rechercher

(3) Nature des cultures et quantités produites

(6) 1, 2 ou 3

(7) Infrastructures hydrauliques

Nom du projet

PODOR

FICHE SYNTHETIQUE DE PROJET (Les dépenses sont prévues en F, constants 1984)

Nature (1) Aménagement intermédiaire      Etat d'avancement  
des études (4) : APS - APD

Situation (2) Basse Vallée

Objectifs (3)

Production en culture attelée,  
sur 1 184 ha net  
- 592 ha rizicoles (double culture)  
- 592 ha en polyculture

études

travaux

Financement (5)

Bailleur de fonds

Intention

K.F.W

Priorité (6) 2

Coût du projet : Investissements (7) 4 344 MF Fonctionnement : (8) 578 MF

- Caractéristiques de l'aménagement :  
5 UAI \* alimentés par canaux  
à régulation par l'aval, en tête.

- Equipements divers :  
Réseau de drainage et station  
d'exhaure

- Stations de pompage :  
1 station pour chaque UAI

- Suivi du projet :  
Oui, sur 4 ans

Années	1984/1985	1985/1986	1986/1987	Total
Programme d'aménagement				
- extensions				
- réhabilitation		Aménagement 200 ha	Aménagement 300 ha	
Dépenses infrastructures hydrauliques		1 000	1 500	2 500 MF
Suivi et fonctionnement		-	317	317 MF
Dépenses totales		1 000	1 817	2 817 MF

AI = Unité Autonome d'Irrigation

1) P.I.V., A.I. ou G.A. :

(4) Factibilité, APS ou APD

2) Haute ou Moyenne Vallée,

(5) Acquis, intention ou à

Basse Vallée ou Delta :

rechercher

3) Nature des cultures et quantités produites

(6) 1, 2, ou 3

8) Base SAED, encadrement et entretien des  
équipements pendant 4 ans.

(7) : Infrastructures hydrauliques

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT RURAL

SOCIÉTÉ NATIONALE D'AMÉNAGEMENT ET  
D'EXPLOITATION DES TERRES DU DELTA  
DU FLEUVE SÉNÉGAL ET DES VALLÉES  
DU FLEUVE SÉNÉGAL ET DE LA FALÉMÉ

S. A. E. D. - BP 74 ST - LOUIS

EXÉCUTION DE LA PREMIÈRE

LETTRE DE MISSION

OBJECTIFS DE LA DEUXIÈME

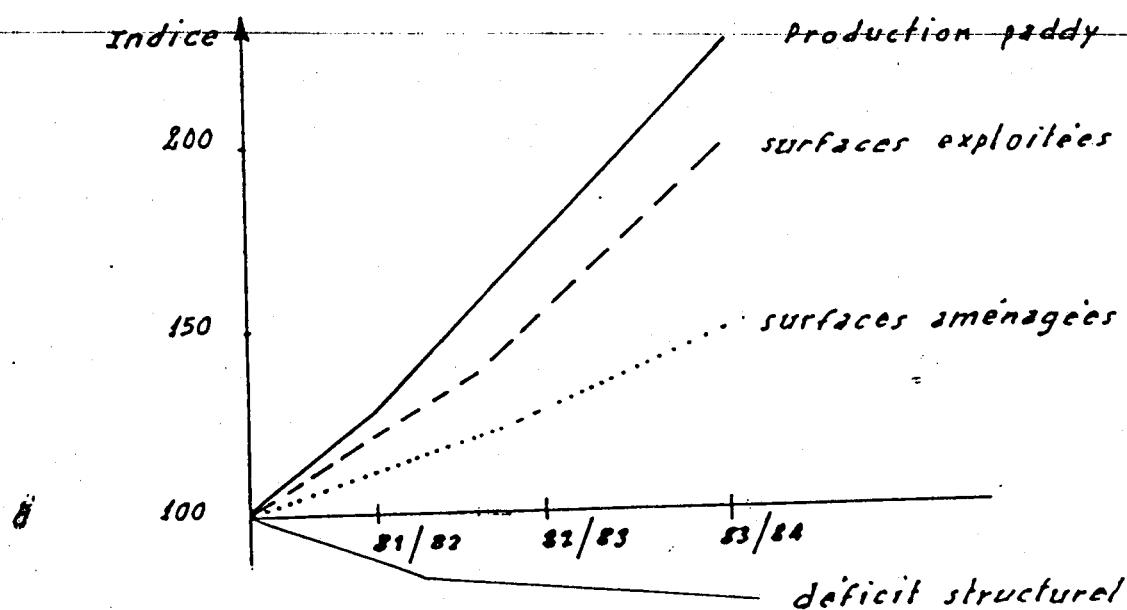
LETTRE DE MISSION

FÉVRIER 1985

## FAUX D'EXECUTION DE LA PREMIERE LETTRE DE MISSION

Surfaces aménagées	97%
Production Paddy	105%
Production Tomate	85%
Production Maïs	100%

## EVOLUTION DES PERFORMANCES



## AQUIS DE LA PREMIERE LETTRE DE MISSION

### ① PREPARATION DU TRANSFERT AUX PAYSANS

De plus en plus de périmètres gérables par eux: 1/4 → 1/2

### ② REDRESSEMENT DE LA PRODUCTION AGRICOLE

Une meilleure utilisation des Aménagements : 0.75 → 0.98

Moins déchecs en cours de culture : 20% → 5%

Des rendements plus élevés en riz : 4.7t/ha → 5.1t/ha

Mais des problèmes de diversification

### ③ RESTAURATION DE LA CONFIANCE DES PAYSANS

Des dettes correctement remboursées : 67% → 96%

Une commercialisation en hausse : 30% → 35%

**BILAN PREMIERE LETTRE DE MISSION**

	ANNEE DE REFERENCE	1ère LETTRE DE MISSION			CROISSANCE ANNUELLE	2e L. M
	80-81	81-82	82-83	83-84		84-85
<b>SURFACE AMENAGEES</b>	15 370	16 050	16 925	20 260	10 %	21 770
Gd périmètre	11 825	12 060	13 115	12 205		11 390
Autres périmètres	3 545	3 990	5 365	8 055		10 380
Tx pér. autogerés	23 %	25 %	32 %	40 %		47 %
<b>SURFACES EXPLOIT.</b>	11 650	12 615	16 925	19 805	23 %	
<b>INTENSITE CULTUR.</b>	0,75	0,79	0,92	0,98		
<b>RIZ</b>						
Surf. emblavées	9 970	10 600	13 825	16 030		17 030
Tx échec	20 %	17 %	10 %	5 %		
Rendements	4,1 T/ha	4,4 T/ha	4,4 T/ha	5,0 T/ha		
Production	32 810	38 620	54 300	75 300	43 %	80 000
Commercialisation	9 575	12 080	20 115	25 520	45 %	
Tx Commerc.	29 %	31 %	37 %	34 %		
Tx remb. dettes	67 %	76 %	93 %	96 %		
<b>TOMATE-OIGNON</b>						
Surf. repiquées	665	775	1 170	1 085		1 215
Rendements	20 T/ha	17,5 T/ha	18,5 T/ha	18,5 T/ha		
Production	13 385	13 470	21 600	20 000	16 %	
Commercialisation	7 810	9 670	7 020	9 270		
<b>MAIS-SORGHO</b>						
Surf. emblavées	1 025	1 245	1 931	2 690		2 770
Rendements	2,2 T/ha	2,2 T/ha	1,8 T/ha	1,8 T/ha		
Production	2 315	2 760	3 520	4 700	35 %	

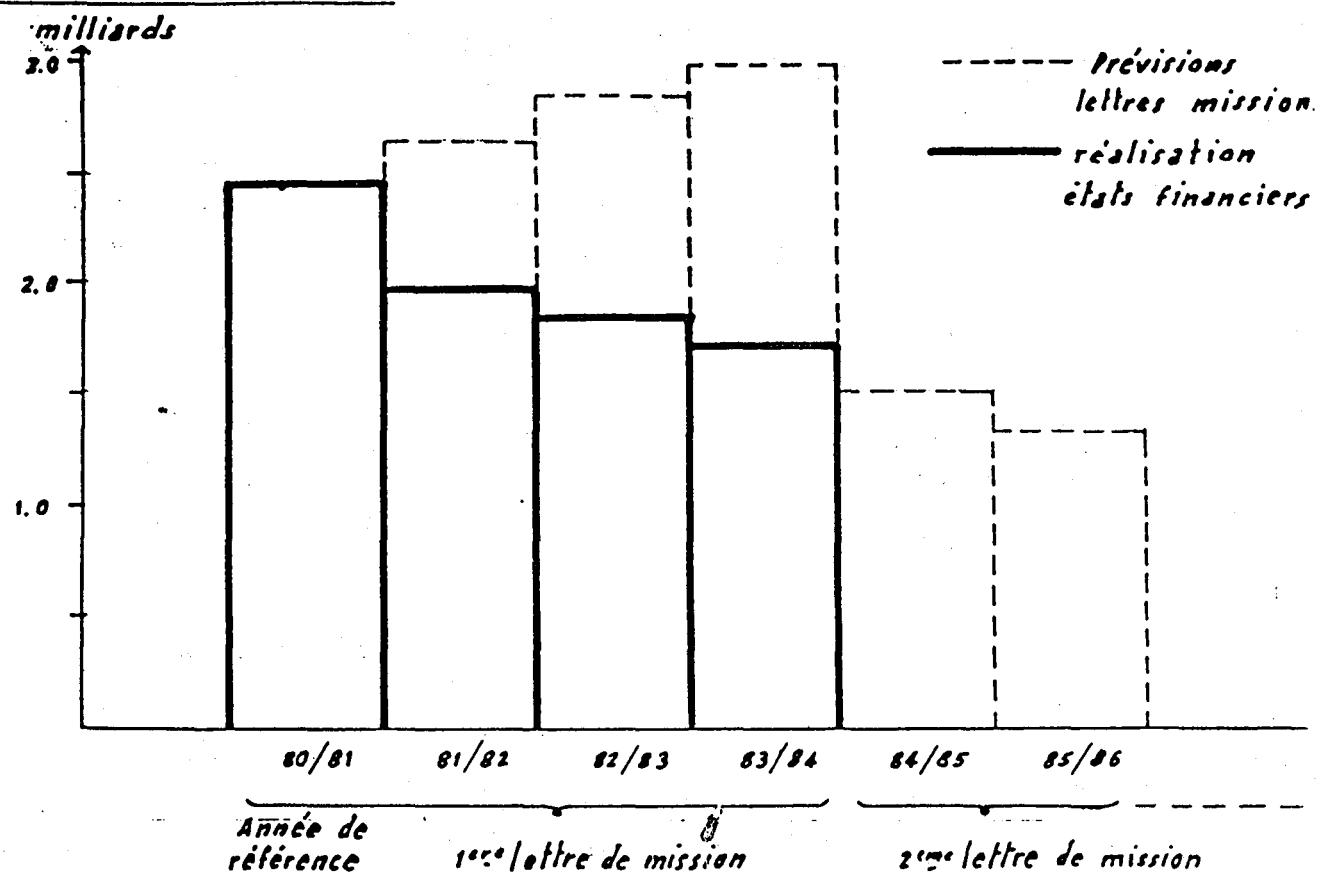
EFFECTIFS PERSONNEL	Directions Centrales	Opérations de terrain	TOTAL
1980	511	530	1 041
1984	319	112	1 036

DEUXIEME LETTRE DE MISSION

	84-85	85-86	86-87	87-88
<b>SURFACES AMENAGEES (01/07)</b>	21 770	24 860	28 770	22 030
Grands Périmètres	11 390	11 610	11 610	12 020
Autres Périmètres	10 380	13 250	17 160	21 010
Taux périmètres autogérés	47 %	53 %	60 %	64 %
Dagana (Delta)	12 220	12 900	13 070	14 030
Podor	5 570	7 040	9 410	11 590
Matam + Bakel	3 980	4 920	6 290	7 410
"Poids" du Delta	56 %	52 %	45 %	42 %
<b>SURFACES EXPLOITEES</b>	24 320	28 575	31 245	
<b>INTENSITE CULTURALE</b>	1,12	1,15	1,35	
<b>RIZ</b>				
Surface emblavées	19 335	22 550	31 245	
Rendements	4,5 T/ha	4,6 T/ha	4,7 T/ha	
Production	86 760	103 000	147 835	
<b>TOMATE + OIGNON</b>				
Surfaces repiquées	1 565	1 595	1 875	
Rendements (tomate)	23,5	23,9	24,1	
Production (tomate)	30 000	30 535	34 450	
<b>MAIS + SORGHOM</b>				
Surface emblavées	3 420	4 430	5 690	
Rendements	2,3	2,5	2,8	
Production	8 040	10 950	15 700	

## ANALYSE DU DEFICIT STRUCTUREL

### EVOLUTION DU DEFICIT



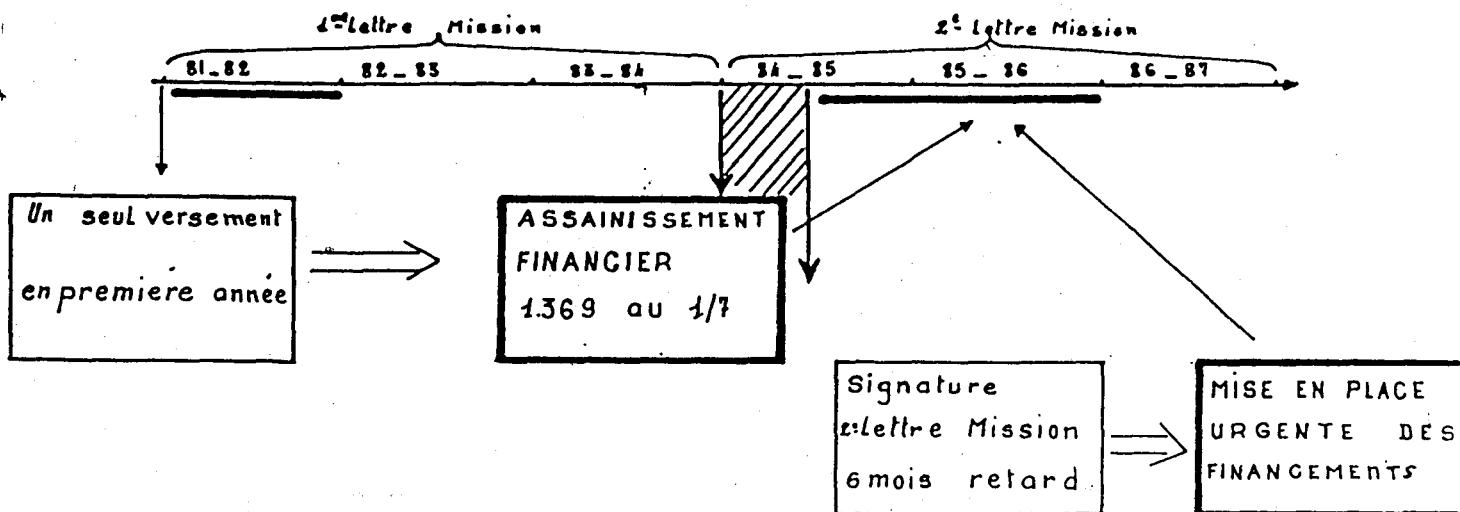
### DECOMPOSITION DU DEFICIT

DEFICIT RESORBABLE	937	60 %
Travaux cultureux	437	30 %
Fourniture de l'eau	343	20 %
Intendance - appro	126	10 %
Régie, aménagement	39	
Rizerie, commercial	(+ 8)	
SERVICE PUBLIC	573	40 %
Conception, maîtrise ouvrage	119	10 %
Conseil Agricole - Encadrement	358	25 %
Entretien d'urgence (infrastructures collectives)	96	
BESOIN EN SUBVENTION	1.510	100 %

exercice 83/84 (millions F. FF)

# FONCTIONNEMENT SA.E.D A 18 MOIS

## UNE SITUATION DE TRESORERIE TRES DIFFICILE



## BESOIN EN FINANCEMENT

	84-85	85-86
Assainissement financier	1.369	-
Subvention d'équilibre	1.450	1.240
Investissements de consolidation	1.098	773
Etudes et tests	150	-
	4.047	2.013

## BESOIN EN TRESORERIE

		Depenses	Recettes	Besoins
84-85	1 <sup>re</sup> trimestre 85	1.760	751	1.009
	2 <sup>re</sup>	2.187	656	1.531
85	3 <sup>re</sup>	1.846	852	994
	4 <sup>re</sup>	1.550	682	868
86	5 <sup>re</sup> trimestre 86	1.803	1.285	518
	6 <sup>re</sup>	2.369	1.486	863
				5.883